



BRISSAC LOIRE AUBANCE
COURRIER ARRIVE LE

22 MARS 2021

ORIGINAL
COPIES

DEMOLITION
INTERDITE

PERIMETRE DE L'OPERATION

PERIMETRE DES LOTS

BASSIN DE RETENTION
POSITION ET DIMENSIONNEMENT
A TITRE INDICATIF

ARBRES EXISTANTS A CONSERVER

ARBRES ESPACE PUBLIC
A CHARGE DE L'AMENAGEUR

ARBRES DE HAUT
JET LOCALS ET
CLASSIQUES TYPE
NOYERS, CHENES,
TILLEULS, ERABLES,
CHAMPIGNE...

IMPLANTATION AUTORISEE
LOISIRS POUR ARBRES DE JARDIN
TOUS TOURNEMENT ACCOULE A 90°
(CONSTRUCTION PRINCIPALE)

IMPLANTATION IMPOSEE
TOUS TOURNEMENT ACCOULE A 90°
(CONSTRUCTION PRINCIPALE)

AXE DE LA LIGNE
DE LA FACADE PRINCIPALE

CONSTRUCTION IMPOSEE
EN LIMITE DE PROPRIETE
ET/OU EN LIMITE DU
PERIMETRE CONSTRUCTIBLE

ARBRES ESPACE PRIVATIF
A CHARGE DE L'ACQUEREUR
NOMBRE ET EMPLACEMENT A TITRE INDICATIF
EXCEPTES LES LOTS 1 A 9 = NOMBRE ET
EMPLACEMENT IMPOSES

HAIE DENSE ESPACE PRIVATIF
A CHARGE DE L'ACQUEREUR
EMPLACEMENT IMPOSE

PLANTATIONS ESPACE PRIVATIF
AU DROIT DES CLOTURES
A CHARGE DE L'ACQUEREUR
NOMBRE ET EMPLACEMENT A TITRE INDICATIF

ACCES OBLIGATOIRE AU LOT
AVEC STATIONNEMENT PRIVATIF

5M DE PROFONDEUR MINIMUM
SI ESPACE NON CLOS

ACCES OBLIGATOIRE AU LOT
AVEC STATIONNEMENT PRIVATIF
GLISSANT SUR 15M

5M DE PROFONDEUR MINIMUM
SI ESPACE NON CLOS

NIVEAU RDC +0.00 MINIMUM
A RESPECTER POUR
L'HABITATION PRINCIPALE

45.30

PA INDICE A

PLAN N° : PA-10 B

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

ÉCHELLE 1/500
DATE /
18 MARS 2021

DOSSIER / PA 15-04 FAB

HAIE HAUTE CHAMPÊTRE (CHARMES, NOISSETIERS, FRUITIERS VRAIS, MERISIERS)
DCM 2 COLONNES ENTERPEES
FUTUR POTEAU INCENDIE
HAIE HAUTE CHAMPÊTRE (CHARMES, NOISSETIERS, FRUITIERS VRAIS, MERISIERS)